

# ALIMENT**TERRE**

FICHE  
PÉDAGOGIQUE

## FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES



## LES GUERRIÈRES DU BABASSU LIBERTÉ

Deux courts-métrages de Paul Redman, dans le cadre de la campagne «If not us, then who?»



Comité Français pour  
la Solidarité Internationale

[www.cfsi.asso.fr](http://www.cfsi.asso.fr)  
[www.festival-alimenterre.org](http://www.festival-alimenterre.org)  
[www.alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)

Avec le soutien de :



fondation  
daniel & nina carasso  
sous l'égide de la Fondation de France





# KIT "IF NOT US THEN WHO?" FICHE PÉDAGOGIQUE

## SOMMAIRE

<b>LES FILMS : LES GUERRIÈRES DU BABASSU &amp; LIBERTÉ.....</b>	<b>2</b>
<b>PRÉCISIONS SUR LES FILMS .....</b>	<b>5</b>
Le Brésil	5
Le mouvement des briseuses de babassu	7
Les Quilombolas	9
<b>LA THÉMATIQUE .....</b>	<b>10</b>
<b>LES FORÊTS, VITALES POUR L'HUMANITÉ.....</b>	<b>10</b>
Bienfaits environnementaux	11
Source d'alimentation et de revenus	11
<b>L'ACCÈS AU FONCIER, ENJEU DU DROIT À L'ALIMENTATION.....</b>	<b>12</b>
L'accaparement des terres, un phénomène grandissant	12
Les conséquences sur la population locale	13
<b>UN ACCÈS AUX RESSOURCES À GARANTIR.....</b>	<b>14</b>
La sécurisation de l'accès au foncier	14
L'agroforesterie pour préserver les écosystèmes	15
<b>POUR PRÉPARER LE DÉBAT .....</b>	<b>17</b>
Profil d'intervenants potentiels	17
Questions d'entrée dans le débat	17
Comment agir ici ?	17
Outils d'animation	17
Filmographie .....	18
Bibliographie .....	18

## LES FILMS : LES GUERRIÈRES DU BABASSU & LIBERTÉ

### SYNOPSIS

Paul Redman/Handcrafted films Ltd./2015/7'/VOSTF



Le film *Les guerrières du babassu* raconte l'histoire de ces femmes qui vivent de la collecte de noix de babassu au nord-est du Brésil. Face aux grands propriétaires agricoles qui leur refusent l'accès aux palmiers du babassu, elles s'organisent pour faire valoir leurs droits, vivre dignement et préserver la forêt.

*Liberté* suit les Quilombolas, communautés afro-brésiliennes descendant des esclaves. Malgré une reconnaissance progressive de leurs droits par le gouvernement brésilien, l'accaparement des terres par des entreprises d'extraction met en danger leur territoire et leur mode de vie.

Ces films sont proposés en partenariat avec la campagne audiovisuelle intitulée « If not us, then who? »<sup>1</sup> qui met en lumière le rôle des peuples autochtones dans la préservation des forêts et la lutte contre le changement climatique.

IF NOT US  
THEN WHO?

### NOTRE AVIS

À destination du grand public, ces deux courts métrages sont à projeter ensemble pour débattre sur l'accès au foncier, le rôle des populations locales dans la préservation des ressources naturelles, et sur l'importance des forêts dans l'alimentation de certains peuples. Ces films peuvent aussi être diffusés en prélude d'un autre film de la sélection comme *Pérou : la nouvelle loi de la jungle*. Le débat peut aussi être ouvert autour des politiques de lutte contre la pauvreté menées au Brésil ces dernières années et les bouleversements politiques récents.

### LE RÉALISATEUR

Paul Redman est réalisateur, cameraman et activiste. En tant que cinéaste, il a abordé une variété de thèmes tels que le commerce illégal des tigres, des baleines, des dauphins, ou encore de l'ivoire. Son travail l'emmène dans des environnements hostiles voire dangereux, où il doit parfois faire preuve d'une grande discrétion en utilisant des techniques de tournage masqué. Ses documentaires sont aujourd'hui proposés sur des chaînes de télévision telles que la BBC, CNN, etc. En parallèle, Paul Redman est aussi activiste, et forme des militants à des

<sup>1</sup> « Si ce n'est pas nous, alors qui ? »

techniques de campagnes médiatiques notamment en Indonésie, en Inde, en Tanzanie ou en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



Son travail de réalisateur avec Handcrafted Films lui a permis de remporter plusieurs prix dans le cadre de partenariats avec des acteurs du développement : bailleurs de fonds (Institut Européen de la Forêt (EFI), la Fondation Ford,...) et ONG (Amnesty International, la Société Mondiale de Protection des Animaux (WSPA),...). Il a, par ailleurs, été nommé trois fois « réalisateur de l'année » par l'association « Filmmakers for Conservation<sup>2</sup> ». Il travaille actuellement en partenariat avec la campagne audiovisuelle de sensibilisation « If not

us then who ? » qui couvre le Brésil, le Pérou, le Congo, l'Indonésie et propose des expositions photographiques dans ces pays mais aussi à Paris ou New York.

## INTENTION ET CONTEXTE DE TOURNAGE

---

La campagne « **If Not Us Then Who ?** » se compose de 13 films, aboutissement de deux ans de travail coordonné par les cinéastes d'Handcrafted Films. Des Philippines au Pérou, l'équipe a travaillé avec des organisations locales pour récolter des témoignages et attirer l'attention sur les questions relatives à la déforestation et ainsi rendre visible le rôle des peuples autochtones dans la lutte contre le changement climatique. Ces documents poignants ont été présentés dans le cadre d'une tournée mondiale intégrant la COP21 à Paris en décembre 2015. Le but était de promouvoir la gouvernance des peuples autochtones sur les espaces forestiers, de diffuser les solutions locales et de responsabiliser les gouvernements dans leur prise d'engagements pour ralentir le changement climatique.

Après avoir travaillé plus de 10 ans aux côtés des communautés autochtones, Paul Redman se sent profondément connecté à ces personnes qui subissent les effets économiques et politiques néfastes sur leurs lieux de vie, les forêts. Cette campagne « If not us then who ? » a été pensée de manière participative afin de faire changer la perception dominante des peuples autochtones, qui ne sont pas seulement des victimes, mais bien les héros de la guerre pour la conservation des forêts et la protection du climat. « If not us, then who? » (« si ce n'est pas nous, alors qui ? ») devient alors une question logique lorsque l'on comprend le rôle des communautés autochtones dans la protection des forêts. Aujourd'hui, cette problématique a de plus en plus d'importance sur la scène internationale et, selon le réalisateur, le réel indicateur de la prise de conscience est la plus forte solidarité entre les peuples autochtones mêmes, au cœur de la forêt tropicale.

## SÉQUENÇAGE DE LIBERTÉ

---

### Histoire d'une lutte pour la reconnaissance

00:00:00 à 00:03:16

Les Quilombos<sup>3</sup> sont des communautés rurales afro-brésiliennes descendant de ceux qui ont fui et résisté à l'esclavage. Bien que reconnu par la Constitution de 1988, le droit des quilombolas à la terre est régulièrement bafoué par les grandes industries, telles l'exploitation minière, la production de papier ou l'agriculture intensive.

---

<sup>2</sup> « Cinéastes pour la conservation ». Site internet <http://filmmakersforconservation.org/>

<sup>3</sup> Les Quilombolas sont les résidents des Quilombos (communautés)

## **La cartographie communautaire comme instrument politique**

*00:03:17 à 00:05:50*

Les communautés reçoivent une formation du Nouveau Projet de Cartographie Sociale de l'Amazonie pour cartographier leurs territoires. Un véritable instrument politique et juridique pour la reconnaissance de leurs droits territoriaux.

## **Production agricole durable**

*00:05:51 à 00:06:21*

Dans le Mata Atlantica les Quilombolas d'Ivaporunduva produisent des bananes biologiques. Leur grande connaissance de la forêt leur permet de produire sans détruire la nature.

## **Le rôle de l'éducation**

*00:06:22 à 00:07:53*

Les communautés organisent des visites pédagogiques pour transmettre leur histoire à la population brésilienne. La lutte pour l'identité est aussi une lutte pour l'égalité.

## **PROTAGONISTES**

---

- **Benedeto Alves da Silva** – Quilombola, militant pour réduire les inégalités sociales. Il a un commerce d'écotourisme et promeut les pratiques agricoles à petite échelle ;
- **Vanildo Carmo de Souza** – Leader communautaire très respecté. Il se bat depuis de nombreuses années pour obtenir la reconnaissance par l'État de son territoire et assurer un avenir stable à sa communauté ;
- **Alfredo Wagner Berno de Almeida** – Anthropologue, directeur de la Nouvelle Unité de Cartographie Sociale à l'Université de Manaus, il a développé des techniques de cartographie pour renforcer les capacités des communautés à faire pression politiquement pour la reconnaissance de leurs droits fonciers ;

## **SÉQUENÇAGE DES GUERRIÈRES DU BABASSU**

---

### **La noix de babassu et les menaces qui pèsent sur elle**

*00:00:00 à 00:03:55*

Les briseuses de babassu expliquent leur travail de cueillette et transformation de la noix de babassu et leur importance pour la survie de leur famille. Elles témoignent des destructions du précieux palmier, des restrictions d'accès et des violences physiques.

### **La lutte pour le libre accès au babassu**

*00:03:56 à 00:04:45*

En s'organisant, les femmes ont obtenu l'adoption de réglementations municipales dites du « babassu libre » leur garantissant l'accès aux palmiers babassu, même lorsqu'ils se trouvent sur des terrains privés.

## Organiser la production

00:04:46 à 00:06:56

Grâce à la loi du « babassu libre », les femmes ont sécurisé l'approvisionnement en noix et diversifié les produits transformés qu'elles proposent aux écoles de la région. Elles garantissent la sécurité alimentaire de leurs foyers et la protection de la forêt.

## PROTAGONISTES

---

- Maria de Jesus Ferreira Bringelo – 'Dona Tije' – Vice coordinatrice du MIQCB ;
- Maria do Socorro – Responsable financière du MIQCB ;
- Eunice Costa – Chargée de communication du MIQCB ;
- Emmile de Costa, Rosa Barbosa de Sousa, Ide Pereisa de Sousa, Helena dos Santos Salagat, Tonilda de Araujo da Cunha, Maria Helena de Jesus Moura – Quebradeiras ;

## MOTS-CLÉS

---

Forêts / Accès aux ressources naturelles / Accaparement des terres / Produits non ligneux / Préservation de la biodiversité / Femmes dans la lutte sociale / Commerce équitable

## PRÉCISIONS SUR LES FILMS

---

### Le Brésil

#### Un géant latino-américain pluriel

Le Brésil a connu plusieurs vagues de migration<sup>4</sup>, d'où une population plurielle, composée de 225 ethnies parlant 180 langues. Les afro-brésiliens représentent 6 % de la population<sup>5</sup>. Classé parmi les BRICS<sup>6</sup>, pays émergents à fort potentiel économique, le Brésil bénéficie de ressources naturelles abondantes (pétrole, gaz, minerais, potentiel hydro-électrique) associées à une industrie dynamique représentant 27 % de son PIB<sup>7</sup>. Le Brésil est la première économie d'Amérique du Sud et le 7ème PIB mondial.

- **Superficie totale**: 8 511 965 km<sup>2</sup> (quinze fois la France), 5ème rang mondial
- **Population** : 206 millions, 5ème rang mondial
- **PIB par habitant** (2014)<sup>8</sup> : \$11,790
- **Indice de développement humain** (2014)<sup>9</sup>: 0,755 (75ème)

Le secteur agricole brésilien représente 6 % de son PIB<sup>10</sup>. Premier producteur mondial de café, deuxième de viande bovine et de soja, il produit également du blé, du riz, du maïs, de la

---

<sup>4</sup> [www.migrationpolicy.org/article/shaping-brazil-role-international-migration/](http://www.migrationpolicy.org/article/shaping-brazil-role-international-migration/)

<sup>5</sup> [www.universalis.fr/encyclopedie/amerindiens-amazonie-et-guyanes/#i\\_4350](http://www.universalis.fr/encyclopedie/amerindiens-amazonie-et-guyanes/#i_4350)

<sup>6</sup> Le terme BRICS apparaît en 2001 dans une note de la banque Goldman Sachs pour désigner le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine comme puissances économiques montantes. L'Afrique du Sud les rejoint en 2011.

<sup>7</sup> [www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bresil/presentation-du-bresil/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bresil/presentation-du-bresil/)

<sup>8</sup> [www.worldbank.org/en/country/brazil](http://www.worldbank.org/en/country/brazil)

<sup>9</sup> <http://hdr.undp.org/fr/composite/HDI>

<sup>10</sup> [www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bresil/presentation-du-bresil/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/bresil/presentation-du-bresil/)

canne à sucre, du cacao et des agrumes. Ces performances reposent sur un modèle de développement agricole dual :

- l'agrobusiness, gourmand en ressources (terres, eau) et en herbicides, engrais chimiques. Il a permis au Brésil de s'intégrer dans le commerce international comme puissance exportatrice : soja, canne à sucre, eucalyptus, etc. ;
- l'agriculture familiale englobe les activités agricoles reposant sur la famille. Elle produit 70 % des aliments produits dans le pays et emploie plus des trois quarts de la main d'œuvre agricole.

Le territoire brésilien est recouvert à 61 % de forêts et à 31 %<sup>11</sup> de terres cultivées. En 1964 est promulguée une **loi d'incitation à acquérir des terres agricoles en Amazonie**. Si la productivité de la parcelle est démontrée au bout d'un an et un jour, un titre de propriété est attribué. Cette loi a eu pour conséquence une hausse de la déforestation et des conflits fonciers. Entre 1966 et 1975, la valeur des terres amazoniennes a augmenté de 100 % par an avec l'arrivée de l'élevage bovin intensif et des monocultures comme le soja. Aujourd'hui, l'exploitation du bois ou des ressources minières sont les principales menaces pour la forêt. Sécheresses et précipitations violentes de plus en plus fréquentes affectent les rendements agricoles, tandis que la biodiversité de l'Amazonie est en danger.

## Inégalités et mouvements sociaux

Le Brésil est fortement marqué par les inégalités sociales avec 34 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté<sup>12</sup>. Noirs, métisses et autochtones se retrouvent souvent à la base de la hiérarchie sociale, du fait de mécanismes de développement fortement inégalitaires hérités de l'esclavage.

### L'affirmation des minorités

Le Brésil a d'abord voulu fonder son identité sur l'idée de métissage. La libéralisation de la vie politique à la fin des années 1970 permet l'émergence de mouvements sociaux et la défense d'identités spécifiques : mouvement noir, féministe, indigène, homosexuel. Ces mouvements en quête de reconnaissance mettent en évidence des problèmes socio-économiques et culturels et s'associent à des mouvements sociaux plus politiques ou économiques qui « *luttent pour des changements dans la structure du pouvoir et dans l'imaginaire social national* »<sup>13</sup>. La Constitution de 1988 reconnaît désormais les spécificités culturelles des différents groupes ethniques ; leur organisation sociale, leurs langues, coutumes et croyances ainsi que leur droit sur les terres qu'ils occupent traditionnellement.

En zone rurale les inégalités s'exacerbent. Le taux de pauvreté s'élève à 40 %. Sur les quatre cent vingt millions d'hectares de surfaces rurales répertoriées en 2008, 44 % appartiennent à 1,5 % des propriétaires<sup>14</sup> (30 000 *fazendeiros*). Ce phénomène de concentration se renforce avec la hausse constante du prix des denrées alimentaires de base et surtout des terres, contraignant à la vente de nombreux petits exploitants. Cette situation a donné naissance au mouvement des paysans sans terre (MST) en 1984. Le Brésil compte près de quatre millions de familles<sup>15</sup> de paysans sans terre, le mouvement entend porter leur voix : l'accès à la terre est la condition première pour la réalisation du droit à l'alimentation. Entre 2003 et 2006 la réforme agraire initiée par Lula réinstalle près de 600 000 familles. Trop peu selon le MST, d'autant que les paysans ont été réinstallés sur des terres publiques ou abandonnées, sans

<sup>11</sup> Campagne « If Not Us Then Who ? »

<sup>12</sup> [www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id\\_article=499&id\\_groupe=20&id\\_rubrique=28&id\\_mot=15](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=499&id_groupe=20&id_rubrique=28&id_mot=15)

<sup>13</sup> [www.cairn.info/revue-cites-2004-3-page-175.htm](http://www.cairn.info/revue-cites-2004-3-page-175.htm)

<sup>14</sup> [www.ritimo.org/Bresil-l-affrontement-de-deux-modeles-de-societe](http://www.ritimo.org/Bresil-l-affrontement-de-deux-modeles-de-societe)

<sup>15</sup> [www.ritimo.org/Le-Mouvement-des-sans-terres](http://www.ritimo.org/Le-Mouvement-des-sans-terres)

réelle remise en cause de la concentration du foncier agricole. Pour en savoir plus [[Brésil : paysans sans terre](#)]

## Les années Lula : des évolutions sociales importantes

Malgré un poids économique mondial croissant, le Brésil reste un pays où les inégalités sociales et économiques sont parmi les plus importantes du monde. À son arrivée au pouvoir en 2003, le président Luiz Inácio Lula da Silva lance la **stratégie « Faim Zéro »** pour lutter contre l'extrême pauvreté. Cette politique a permis à 20 millions de Brésiliens de sortir de la pauvreté en agissant selon quatre axes : faciliter l'accès à une alimentation adéquate, soutenir l'agriculture familiale, les activités génératrices de revenus et la participation sociale. La situation alimentaire s'est globalement améliorée entre 2003 et 2009 : la malnutrition infantile a été réduite de 61 %, les agriculteurs familiaux ont vu leur taux de pauvreté passer de 41 % à 24 %<sup>16</sup>. Cependant, de nombreux brésiliens restent dans la misère et les politiques de sécurité alimentaire doivent être poursuivies.

### Contexte politique récent : une démocratie en danger?

Le Brésil connaît actuellement une période de transition économique et sociale difficile. Depuis 2013, les mouvements sociaux se multiplient, en écho aux demandes de la société civile pour un meilleur accès à l'éducation, à la santé, à la justice, tandis que le Brésil fait face à une récession économique. Les travaux liés aux Jeux Olympiques de Rio n'ont fait que renforcer la colère de la rue face aux inégalités criantes de la société et une corruption généralisée. Depuis 2014, une affaire de blanchiment d'argent éclabousse les différents partis brésiliens (le parti des Travailleurs, au pouvoir, et le parti du mouvement démocratique brésilien). Dans ce contexte, l'opposition, s'appuyant sur la contestation populaire, a cherché à destituer la présidente.

La présidence est assurée par l'ancien vice-président Michel Temer dont les premières mesures ont été menées au nom du réajustement économique, au détriment de toutes les conquêtes sociales de ces 14 dernières années<sup>17</sup>. On peut citer la disparition du Ministère du développement rural, chargé de la réforme agraire et du soutien à l'agriculture familiale (crédit, assistance technique, innovation, commercialisation, droits civils)

## Le mouvement des briseuses de babassu

### L'économie du babassu en danger

Le palmier babassu pousse principalement au Nord du Brésil, dans les Etats de Maranhão, Tocantins, Piauí et Bahia (dits Matopiba) et couvre 18 millions d'hectares<sup>18</sup>. 28 produits comestibles et substrats chimiques peuvent être fabriqués à partir du palmier babassu : huile, cosmétiques, farine, médicaments, vin de palme, etc. La feuille et la tige des palmiers sont utilisées comme matériaux de construction, pour fabriquer des vêtements ou pour faire des engrais. Les résidus sont sources de bioénergie.

La récolte des noix de babassu est généralement



<sup>16</sup> [www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note\\_FaimZero\\_Sept2012.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/Note_FaimZero_Sept2012.pdf)

<sup>17</sup> <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/paix-et-conflits/-en-pleine-crise-5529>

<sup>18</sup> Campagne « If Not Us Then Who ? »

réalisée par des femmes et des enfants, tandis que les hommes travaillent la terre. On estime que 300 000 femmes vivent de la récolte des noix de babassu. On les appelle les *quebradeiras*, briseuses de noix.

En 1969, la loi d'État relative à la terre, dite « Loi de Sarney » a accentué les conflits territoriaux et d'accès aux ressources en transformant des milliers d'hectares de terres publiques considérées « vides » en propriétés privées pour des projets agricoles. De vastes régions de babassus ont laissé place à l'élevage, à l'exploitation forestière ou à la culture de l'eucalyptus, du soja, de la canne à sucre, de l'huile de palme etc.

Les *quebradeiras* ont été interdites d'accès aux babassus par les propriétaires agricoles, qui peuvent aller jusqu'à les violenter ou imposer des charges sur les noix collectées. Les femmes doivent aussi faire face aux intermédiaires auxquels elles vendent leurs produits (principalement des noix décortiquées). Ces commerçants imposent des prix bas, voire exigent que les noix soient troquées contre des biens de faible valeur plutôt qu'achetées.

### Le MIQCB: Mouvement interétatique des briseuses de babassu



Face à l'accaparement des terres et la violation de leurs droits, les *quebradeiras* se sont organisées en associations pour défendre le libre accès au babassu. En 1991 naît la coordination des femmes briseuses de babassu qui organise la bataille

juridique jusqu'à aboutir à l'adoption d'une loi dite « Babassu libre » accordant l'accès libre au babassu, même lorsque les arbres se trouvent sur des propriétés privées. Les *quebradeiras* restent engagées dans un dialogue avec le gouvernement brésilien sur les politiques à conduire en faveur des peuples autochtones. Aujourd'hui, le mouvement a élargi sa lutte pour améliorer les conditions de vie des *quebradeiras*.

#### Loi « Babassu libre »

Rédigé en 1996, il aura fallu trois tentatives pour faire adopter le projet de loi « Babassu libre ». Elaborée par le MIQCB et des élus régionaux, cette loi est aujourd'hui appliquée dans 17 municipalités du Matopiba et fait référence pour les peuples autochtones confrontés aux pratiques des propriétaires agricoles. La mise en place de cette loi reste problématique dans les zones où le mouvement est moins présent. La formation juridique de chacune est essentielle pour faire enregistrer systématiquement les infractions à la loi « Babassu libre ». Le mouvement travaille également à une loi nationale, mais face à des acteurs économiques puissants, il est difficile de faire accepter l'accès libre au babassu.

Afin d'améliorer l'accès aux marchés, des coopératives ont été créées, pour la transformation et la commercialisation des produits issus du babassu. Certaines ont reçu le soutien d'entreprises telles qu'Aveda ou The Body Shop, dans le cadre du commerce équitable. D'autres travaillent avec le programme *BuyDirect*, pour fournir des cantines scolaires au niveau local. Peu à peu les femmes ont su diversifier leurs produits pour s'insérer et dynamiser le tissu économique local. Cependant, le manque de soutien pour le développement de l'économie du babassu et de l'agriculture familiale par le gouvernement est encore un défi pour le mouvement.

## Nouvelles menaces

En mai 2015, le gouvernement a lancé la « **nouvelle frontière agricole** », projet de développement agricole pour Matopiba visant à ouvrir la région aux investissements agricoles. Le Matopiba étant considéré comme une zone dégradée, aucune protection environnementale n'est possible. L'expansion de l'agriculture à grande échelle est une menace majeure pour les zones de babassu. Par ailleurs, les *quebradeiras* sont en compétition avec les industries du charbon qui brûlent l'ensemble de la noix, les privant de leurs moyens de subsistances. Le boom de la bioénergie pourrait amener de nouveaux acteurs dans la lutte déjà acharnée pour les palmiers babassu.

## Les Quilombolas

Le terme *Quilombo* fait référence au Brésil à une communauté de personnes, à l'origine des esclaves échappés et réfugiés dans des régions éloignées afin d'échapper aux autorités coloniales. Aujourd'hui, les *Quilombolas* sont les résidents des *Quilombos* (communautés) et descendent des anciens esclaves afro-brésiliens.

Le Brésil a aboli l'esclavage en 1888, mais de nombreux *Quilombolas* sont restés cachés jusque dans les années 1960. À cette époque, la junte militaire « ouvre » l'Amazonie et encourage un grand nombre d'éleveurs de bétail et de spéculateurs fonciers à entrer dans les forêts. Considérés comme occupants illégaux, de nombreux *Quilombos* furent détruits.

## Quilombolas et droits fonciers

En 1988, la nouvelle constitution brésilienne reconnaît les droits fonciers des *Quilombolas* : «La propriété définitive sera reconnue, et le titre délivré par l'État, aux descendants des communautés marrons occupant leurs terres». Cet article constitue la première action significative d'un gouvernement brésilien en faveur des descendants d'esclaves. Des centaines de communautés paysannes noires se sont lancées dans le processus juridique de reconnaissance de leurs terres malgré une forte opposition des grandes industries. En effet, une fois que les titres de propriété sont émis à un territoire *Quilombola*, il ne peut plus être acheté, ni vendu. En mars 2016, plus de 2 600 *Quilombos* ont été recensés<sup>19</sup>, mais seulement 217 disposent de titres fonciers. Actuellement, il y a près de 1 533 demandes de titres fonciers en cours<sup>20</sup>.

À l'époque où les communautés quilombolas se tenaient cachées dans des régions éloignées, elles ont adopté des pratiques agro-forestières. L'absence de titres fonciers a inhibé leur capacité à pratiquer l'agriculture. Les communautés dotées de titres fonciers ont développé des activités agricoles plus variées. La communauté Ivaporunduva, située dans la région productrice de bananes de São Paulo, a développé la culture de bananes biologiques. Des unités de transformation ont également été installées pour créer des produits à valeur ajoutée tels que les chips de banane.



Le *Projet Nouvelle Cartographie Sociale dans l'Amazonie* (PNCSA) permet aux communautés locales de cartographier leur territoire en collaboration avec des chercheurs.

Les résultats obtenus améliorent la compréhension du processus d'occupation de l'Amazonie. Dans un contexte où les groupes autochtones, les communautés affectées par

<sup>19</sup> La Coordination des communautés quilombolas estime à 5000 le nombre de Quilombos

<sup>20</sup> Campagne « If Not Us Then Who ? »

les projets de méga-développement, les travailleurs sans terre, les éleveurs et les entreprises multinationales sont engagés dans une lutte physique et idéologique permanente pour l'avenir de l'Amazonie, ce projet renforce la légitimité des communautés locales.

En 2014, le PNCSA a un livre et une carte intitulée « Dévastation et déforestation des quilombolas dans l'Etat de Maranhao »<sup>21</sup>.

## LA THÉMATIQUE

La répartition inégale des ressources naturelles dans le monde est un frein à la réduction de la pauvreté et de la faim. Le système alimentaire mondial repose sur une agriculture intensive, destructrice des écosystèmes, et sur des échanges commerciaux qui détruisent l'économie locale et l'agriculture familiale pourtant productrice de 70 % de l'alimentation mondiale. La forêt est un écosystème extrêmement bénéfique, qui favorise également les cultures. **Comment allier protection des ressources et accès équitable au foncier pour réduire la faim dans le monde ?**

## LES FORÊTS, VITALES POUR L'HUMANITÉ

Les forêts couvrent 31 % de la surface de la terre, soit 4 milliards d'hectares. La moitié se trouve dans 5 pays dont le Brésil. Les forêts offrent de nombreux bienfaits à l'humanité mais leur valeur est largement sous-estimée par une économie de marché qui ne parvient ni à les reconnaître ni à les mesurer au-delà de l'apport en matières premières. Chaque année, 13 millions d'hectares de forêts disparaissent.

La biodiversité est la variabilité du vivant selon 3 niveaux : les gènes, les espèces et les écosystèmes. La diversité du vivant est essentielle à la vie sur terre. Les interactions des milliers d'organismes vivants entre eux et avec leur milieu, contribuent largement à la préservation des habitats, à la régulation climatique, à l'épuration de l'eau...



<sup>21</sup> <http://novacartografiasocial.com/>

## Bienfaits environnementaux

Les forêts sont parmi les écosystèmes les plus riches du monde. Elles abritent deux tiers des espèces vivantes. C'est souvent en le détruisant que l'on s'aperçoit de l'importance d'un écosystème.

- **Puits de carbone** : les forêts actuelles peuvent éliminer chaque année environ 15 % des émissions de dioxyde de carbone générées par l'homme, par le processus de la séquestration du carbone. Elles deviennent des « puits de carbone » ;
- **Régulation du climat** : les écosystèmes modèrent les événements climatiques extrêmes, tandis que ceux-ci s'aggravent quand la biodiversité est détruite ;
- **Protection des sols** : les racines des plantes permettent de lutter contre l'érosion des sols tandis que les micro-organismes préservent la fertilité des sols ;
- **Régulation de la pollution de l'eau** : selon leurs propriétés, les végétaux filtrent différents polluants (nitrates, pesticides, cuivre...) et les micro-organismes qu'ils abritent accélèrent la dégradation de ces polluants. 3/4 de l'eau douce accessible provient des bassins versants des forêts qui purifient l'eau potable de 2/3 des grandes villes des pays en développement.

« Maintenir la riche biodiversité des forêts du monde nous aidera à combattre la crise climatique, à réduire la pauvreté, à soutenir la santé humaine<sup>22</sup>. »

Ahmed Djoghlaif

### La fausse bonne idée du marché du carbone : le mécanisme de développement « propre » (MDP)

Le protocole de Kyoto ne limite pas les émissions de gaz à effet de serre pour les pays en voie de développement. Il inclut néanmoins un mécanisme pour soutenir les réductions dans ces pays. Les pays industrialisés payent pour des projets qui réduisent ou évitent des émissions dans des nations moins riches et sont récompensés de crédits pouvant être utilisés pour atteindre leurs propres objectifs d'émissions.<sup>23</sup>

En Asie, les grandes plantations de teck se sont multipliées. Leurs avocats soutiennent qu'elles participent à réduire la pression sur les écosystèmes forestiers en approvisionnant des filières (bois, charbon). Les détracteurs de tels projets pointent la perte de biodiversité entraînée par ces monocultures, la pollution de l'eau, la stérilisation des sols, l'accaparement des terres et l'impact négatif sur les modes de vies des populations autochtones qui passent de chasseurs cueilleurs à employés des entreprises forestières<sup>24</sup>

## Source d'alimentation et de revenus

Au total, 1,6 milliards de personnes dépendent des forêts pour leur **subsistance**<sup>25</sup>. 80 % des individus des pays en développement dépendent des **remèdes de la médecine traditionnelle** dont la moitié provient de plantes des forêts tropicales<sup>26</sup>.

Pour 300 000 millions de personnes vivant en forêt, la forêt est une **source directe d'alimentation**. Par ailleurs, les forêts contribuent à la **productivité agricole**. Les abeilles et autres insectes forestiers, mais aussi les colibris et les chauves-souris, pollinisent les

<sup>22</sup> Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *La biodiversité forestière. Le trésor vivant de la planète*, Montréal, 2010

<sup>23</sup> [http://unfccc.int/portal/francophone/essential\\_background/feeling\\_the\\_heat/items/3297.php](http://unfccc.int/portal/francophone/essential_background/feeling_the_heat/items/3297.php)

<sup>24</sup> [www.fao.org/docrep/ARTICLE/WFC/XII/0336-A2.HTM](http://www.fao.org/docrep/ARTICLE/WFC/XII/0336-A2.HTM)

<sup>25</sup> *Biodiversité et agriculture: Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire*, Montréal, 2008

<sup>26</sup> *La biodiversité forestière. Le trésor vivant de la planète*, Montréal, 2010

cultures agricoles, et contribuent à augmenter les rendements des graines et des fruits. Les cultures sont également protégées des ravageurs par une multitude de prédateurs vivant dans les forêts tels les carabes, coccinelles, syrphes et autres insectes carnassiers. Les arbres, outre le maintien de la fertilité des sols, ont également une incidence sur la pluviométrie, via un ingénieux système de molécules qui piègent la vapeur d'eau contenue dans l'air jusqu'à former des nuages, et sur la productivité agricole.

Par ailleurs, les peuples vivant dans la forêt ont développé de nombreuses **activités économiques durables** leur permettant de vivre dignement. En effet, les forêts fournissent près de 5 000 produits ligneux et non ligneux<sup>27</sup> utiles à l'être humain (aliments, médicaments, huile, vêtements, énergie). Outre leurs activités traditionnelles, certaines communautés, à l'instar des *Quilombolas*<sup>28</sup>, ont mis en place des activités **d'écotourisme** pour répondre à la demande grandissante sans porter atteinte à leur habitat.

En détruisant leurs moyens de subsistance, la déforestation menace directement le mode de vie et la sécurité alimentaire de ces personnes. À mesure que les populations perdent leurs moyens de subsistance, elles deviennent alors elles-aussi susceptibles d'exploiter les ressources naturelles de façon non viable.

Malgré l'évidence des bienfaits universels des forêts, il n'existe pas de régime international en faveur de leur protection. Ces écosystèmes dépendent d'États souverains qui sous-estiment souvent sa valeur et favorisent son exploitation comme ressource économique.

## L'ACCÈS AU FONCIER, ENJEU DU DROIT À L'ALIMENTATION

### L'accaparement des terres, un phénomène grandissant

Les acquisitions de terres à grande échelle ont pris de l'ampleur ces dernières années, provoquant de nombreux conflits fonciers à travers le monde. D'un côté, des pays développés qui souhaitent assurer leur indépendance alimentaire et énergétique, de l'autre des élites locales, des entreprises agroalimentaires intéressées par les retombées financières. Face à la demande croissante de terres fertiles, les pays en développement entrent dans une course pour attirer les investissements directs étrangers, limitant de fait l'accès des populations à la terre et aux ressources naturelles. Ces acquisitions affectent la souveraineté alimentaire des pays touchés.

Sans parler d'« accaparement des terres », la Banque mondiale estime que plus de 45 millions d'hectares de terres agricoles dans les pays en développement ont fait l'objet de transactions ou négociations entre 2000 et 2010<sup>29</sup>. Sur ces 45 millions d'hectares de terres agricoles visées, plus de 70 % des demandes de terre sont en Afrique<sup>30</sup>. L'ONG Oxfam, quant à elle, chiffre à 227 millions le nombre d'hectares accaparés entre 2001 et 2011<sup>31</sup>.

Ce phénomène d'accaparement des terres se caractérise par la rapidité croissante des acquisitions, la faible capacité des institutions de gouvernance locale, une législation foncière

<sup>27</sup> Produits forestiers non ligneux : Biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêts. [www.fao.org/docrep/t0431f/t0431f03.htm](http://www.fao.org/docrep/t0431f/t0431f03.htm)

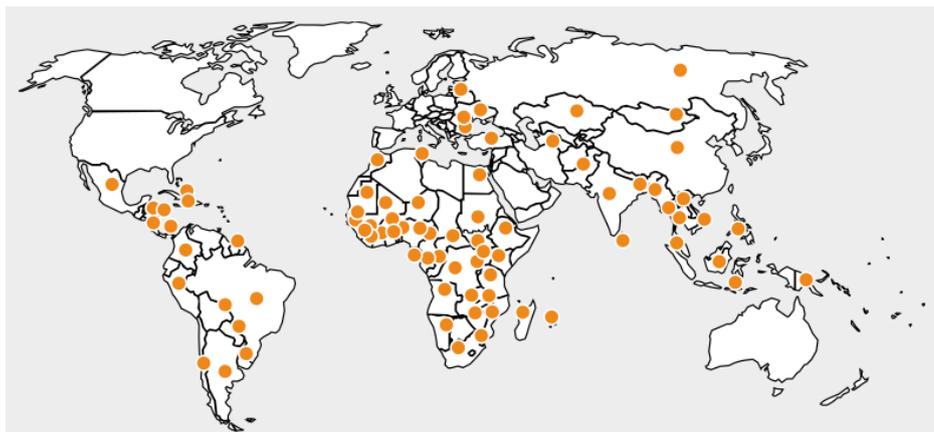
<sup>28</sup> Film Liberté de Paul Redman – sélection 2016 du Festival ALIMENTERRE

<sup>29</sup> [www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/51\\_les\\_notes\\_de\\_la\\_c2a\\_accaparements\\_n3-2.pdf](http://www.alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/51_les_notes_de_la_c2a_accaparements_n3-2.pdf)

<sup>30</sup> Banque Mondiale.

<sup>31</sup> [www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp151-land-power-rights-acquisitions-220911-fr.pdf](http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp151-land-power-rights-acquisitions-220911-fr.pdf)

incomplète et méconnue des acteurs locaux, un processus d'acquisition forcée (évacuations, menaces<sup>32</sup>) et des conditions d'acquisition opaques et non-équitable<sup>33</sup>.



Source : Répartition des projets d'accaparement des terres dans le monde – Land Matrix, 2015. [www.landmatrix.org/en/get-the-idea/global-map-investments/](http://www.landmatrix.org/en/get-the-idea/global-map-investments/)

## Les conséquences sur la population locale

Les concessions foncières sont accordées à des projets agricoles d'envergure, d'extraction minière ou pour des zones d'activité économique. Elles peuvent être en théorie positives dans la mesure où elles créent des emplois, améliorent la sécurité alimentaire, les infrastructures et la balance des paiements du pays. Mais l'impact négatif sur les modes de vie des populations locales est tel que les sociétés civiles se dressent souvent contre ces projets.

- Au niveau économique, **augmentation du prix des denrées alimentaires et des terres**, rendant les prix volatiles et contribuant à la violation du droit à l'alimentation.
- Au niveau social, **exode rural des populations** dépossédées de leurs terres. Cela altère leurs modes de vie traditionnels et participe à la disparition des savoirs traditionnels.
- Au niveau environnemental, **réduction de la biodiversité et pollution de l'eau douce**.

Les populations locales ont parfois du mal à se dresser contre des intérêts économiques aussi puissants, d'autant que le droit foncier, quand il existe, favorise souvent les grands exploitants. Les mécanismes juridiques dont disposent les communautés pour se défendre contre la dépossession, la dévastation ou la pollution manquent de clarté.

Un nombre croissant de communautés exigent le contrôle de leurs terres, de l'eau, des forêts. Elles réclament aussi la participation aux prises de décision concernant la gestion des territoires<sup>34</sup>. On assiste cependant à une criminalisation des résistances à l'accaparement des terres. Entre 2011 et 2014 on recense 43 assassinats et 123 agressions avérées de militants luttant contre des investissements d'entreprises dans des terres conduisant à l'expulsion de populations. Dans 95 % des cas les agresseurs restent impunis<sup>35</sup>.

<sup>32</sup> La clause d'un contrat est dite "léonine" lorsque les charges en sont supportées par une seule des parties alors que l'autre en tire tous les avantages.

<sup>33</sup> [www.hubrural.org/IMG/pdf/accaparement\\_des\\_terres\\_rapport\\_diokoul\\_1sur2.pdf](http://www.hubrural.org/IMG/pdf/accaparement_des_terres_rapport_diokoul_1sur2.pdf)

<sup>34</sup> [www.grain.org/article/entries/4031-l-accaparement-des-terres-en-amerique-latine](http://www.grain.org/article/entries/4031-l-accaparement-des-terres-en-amerique-latine)

<sup>35</sup> [www.fidh.org/IMG/pdf/obs\\_2014-fr-web2.pdf](http://www.fidh.org/IMG/pdf/obs_2014-fr-web2.pdf)

## UN ACCÈS AUX RESSOURCES À GARANTIR

Pour assurer le droit à l'alimentation pour tous il est indispensable de garantir l'accès aux ressources. Si les discours de soutien à l'agriculture familiale se multiplient, les États continuent à favoriser le développement de l'agrobusiness, au détriment des paysans et des écosystèmes. La lutte contre la déforestation est aussi une lutte pour une utilisation responsable de la forêt et le respect des modes de vie des populations locales et de leur droit à l'alimentation.

### La sécurisation de l'accès au foncier

#### Le droit international quasi muet

Il n'existe aujourd'hui aucune obligation légale pour les États, souverains, de garantir l'accès à la terre. En 2004, les Nations Unies ont enclenché une réflexion sur ces questions, qui a abouti à la rédaction des **Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts**. Cette initiative vise à « apporter une sécurité foncière et un accès équitable à la terre, aux pêches et aux forêts, dans le but d'éliminer la faim et la pauvreté, de soutenir le développement durable et d'améliorer la gestion de l'environnement en prenant en compte toutes les formes de régimes fonciers : publics, privés, communautaires, autochtones, coutumiers et informels »<sup>36</sup>. Cependant, les Directives volontaires ne font que proposer un cadre que les États pourront utiliser pour élaborer leurs propres politiques d'accès au foncier.

#### **Le CFSI engagé pour une déclaration des droits des paysans<sup>37</sup>.**

Le Conseil des droits de l'Homme travaille actuellement à une déclaration des droits des paysans et autres personnes vivant en zone rurale. Cette déclaration, toujours sans cadre contraignant, aura pour objet de faire connaître des droits déjà existants et de promouvoir des droits spécifiques aux populations rurales, dont le droit d'accès à la terre.

#### Le droit coutumier à l'épreuve des régimes fonciers nationaux

Les dernières décennies ont vu le principe de propriété foncière individuelle s'imposer au niveau international dans la gestion des terres. Or, cette vision très occidentale est difficilement conciliable avec la complexité et la flexibilité des droits coutumiers et droits d'usage dans de nombreux pays. Par exemple, une même parcelle peut se partager entre plusieurs bénéficiaires selon le type de récoltes (céréales, fruits etc.). Ces droits d'usage sont rarement figés et peuvent être renégociés.

La nécessité de garantir les droits fonciers est évidente mais une législation foncière imposant l'immatriculation des terres met en péril des pratiques séculières. L'inefficacité observée de ces régimes importés a d'ailleurs poussé la FAO et la Banque Mondiale à changer de ligne, invitant les États à respecter les droits fonciers existants. On voit de plus en plus d'attribution de titres collectifs, comme les *Quilombos*<sup>38</sup> au Brésil. Cependant, la méthode d'attribution du titre collectif (familial, communautaire...) modifie les rapports sociaux au sein des groupes humains. Les femmes et les jeunes bénéficient traditionnellement de droits plus restreints qui se limitent à des droits d'usage.

<sup>36</sup> [www.fao.org/](http://www.fao.org/)

<sup>37</sup> [www.cfsi.asso.fr/thematique/droit-paysans-cfsi-mobilise](http://www.cfsi.asso.fr/thematique/droit-paysans-cfsi-mobilise)

<sup>38</sup> Film Liberté de Paul Redman, sélection du Festival ALIMENTERRE 2016

## Les femmes, doublement pénalisées dans l'accès à la terre

70 % des personnes souffrant de la faim dans le monde sont des femmes. Les paysannes sont d'autant plus touchées qu'elles bénéficient de peu de garanties d'accès à la terre. En effet, les droits de succession sont rarement en faveur des femmes (filles ou épouses) ce qui limite leurs capacités d'auto-alimentation. Par ailleurs, leur accès au crédit ou à la formation professionnelle est fortement restreint. Cela les contraint dans une dépendance à l'égard de leur mari ou de leur famille.

## La gestion communautaire pour les peuples autochtones

Les peuples autochtones et les communautés locales détiennent une richesse immense de savoirs traditionnels sur la culture, la récolte et la préparation des aliments forestiers et arboricoles et sur la gestion durable des terres<sup>39</sup>. 22 % des forêts sont administrées par des communautés locales, ce qui, selon l'étude « Perspectives mondiales de la diversité biologiques » menée en 2010, est bien plus bénéfique qu'une gestion gouvernementale<sup>40</sup>. Ces savoirs locaux sont souvent ignorés dans les approches conventionnelles de la planification, du développement et de la gestion de l'utilisation des terres, ce qui tend à réduire la biodiversité et conduit à une perte équivalente de la résilience.

Dans le Queensland, en Australie, les pratiques traditionnelles de gestion des incendies ont augmenté la diversité biologique dans les zones forestières, en encourageant les animaux de pâturages (kangourous, wallabys) à se déplacer vers les clairières herbeuses ouvertes au sein des forêts tropicales grâce aux incendies.

## La foresterie analogue

Les forêts replantées sont moins riches que les forêts primaires. Malgré la reforestation, la durabilité des services éco-systémiques des forêts est mise à mal. La foresterie analogue est un type de restauration écologique basé sur l'imitation des forêts naturelles. Elle cherche à reproduire les caractéristiques écologiques mais également socio-économiques des forêts primaires afin d'assurer la résilience et la productivité selon les besoins des communautés rurales locales (production de biens et de services commercialisables et utiles comme les aliments, les produits pharmaceutiques ou les carburants)<sup>41</sup>.

## L'agroforesterie pour préserver les écosystèmes

Nourrir la planète est un défi que l'ensemble des êtres humains doivent relever, mais pas au détriment des ressources. Comment alors concilier les deux ?

L'agroforesterie désigne l'ensemble des pratiques associant arbres, cultures et/ou élevage. L'intégration des arbres dans les exploitations agricoles permet de diversifier la production tout en offrant de nombreux services écologiques et agricoles aux parcelles<sup>42</sup>.

- Fonction d'ombrage, d'apport fertilisant pour les cultures, d'amélioration de la qualité des sols grâce à la litière formée par la chute des feuilles, de traitement de l'eau ;

<sup>39</sup> [www.forestpeoples.org/fr/topics/environmental-governance](http://www.forestpeoples.org/fr/topics/environmental-governance)

<sup>40</sup> [www.cbd.int/idb/doc/2011/idb-2011-booklet-fr.pdf](http://www.cbd.int/idb/doc/2011/idb-2011-booklet-fr.pdf)

<sup>41</sup> [www.analogforestry.org/](http://www.analogforestry.org/)

<sup>42</sup> [www.agroforesterie.fr/agroforesterie-contributions.php](http://www.agroforesterie.fr/agroforesterie-contributions.php)

- Contribution à la biodiversité. La présence d'arbres sur les parcelles attire certaines espèces bénéfiques, à l'instar de la chauve-souris, qui permettent de limiter la prolifération des insectes ravageurs ;
- Protection mutuelle des plantes contre les parasites permet de réduire l'utilisation d'engrais et de pesticides. La diversité des plantes augmente le taux de résistance d'une parcelle à une maladie affectant une espèce particulière ;
- Approvisionnement en bois et autres éléments de subsistance, ce qui évite de puiser dans les forêts primaires et de les dégrader.

L'agroforesterie permet la sécurité alimentaire, sanitaire, l'approvisionnement en matériaux de construction ou d'artisanat, en énergie et garantit aux familles rurales une certaine autonomie.

---

## POUR PRÉPARER LE DÉBAT

---

### Profil d'intervenants potentiels

- Sociologues, géographes, enseignants chercheurs spécialisés sur le Brésil, économistes du développement (pour faire le lien entre l'intérêt national et les intérêts des minorités) ;
- Spécialistes du droit à la terre ;
- Acteurs du commerce équitable (exemple : Artisans du Monde) ;
- Témoins de cas d'expropriation en France ;
- Représentants de Terre de Liens ;
- Membres de Peuples solidaires ;

### Questions d'entrée dans le débat

- Comment faire respecter les lois qui préservent les minorités face aux abus ?
- Comment en est-on arrivé à ce non respect des lois ?
- Le débat peut aussi être abordé :
  - Avant le film : proposer un cas concret où le public défendra l'intérêt national
  - Après le film : reprendre le même cas et voir si des personnes ont changé d'avis

### Comment agir ici ?

- Se renseigner sur les lieux de commerce équitable ;
- Se fournir chez des producteurs artisanaux quand cela est possible ;
- Se responsabiliser dans ses choix de consommation à tous les niveaux : huile de palme, papeterie, etc. ;

### Outils d'animation

- **Mise en situation** : « Jagros : La terre, une ressource convoitée »<sup>43</sup>, ADG, SOS Faim et VSF ;
- **Jeu** : « Jeu du pas en avant »<sup>44</sup>, Artisans du monde, CCFD-Terre Solidaire ;
- **Vidéo** : Deux minutes pour ressentir l'accaparement des terres<sup>45</sup>, Oxfam Grande-Bretagne ;
- **Kit pédagogique** : « FORMaCTION accaparements des terres »<sup>46</sup>, Terre des Hommes France ;
- **Webdocumentaire** : « Et maintenant, nos terres »<sup>47</sup>, réalisé par Benjamin Polle et Julien Le Net ;

---

<sup>43</sup> [www.alimenterre.org/ressource/jagros-terre-ressource-convoitee](http://www.alimenterre.org/ressource/jagros-terre-ressource-convoitee)

<sup>44</sup> [www.alimenterre.org/ressource/atelier-jeu-avant](http://www.alimenterre.org/ressource/atelier-jeu-avant)

<sup>45</sup> [www.alimenterre.org/ressource/deux-minutes-ressentir-laccaparement-terres](http://www.alimenterre.org/ressource/deux-minutes-ressentir-laccaparement-terres)

<sup>46</sup> [www.alimenterre.org/ressource/kit-pedagogique-formation-accaparements-terres](http://www.alimenterre.org/ressource/kit-pedagogique-formation-accaparements-terres)

<sup>47</sup> [www.alimenterre.org/ressource/webdocumentaire-et-maintenant-terres](http://www.alimenterre.org/ressource/webdocumentaire-et-maintenant-terres)

- **Jeu** : « Élément Terre, mon cher Watson ! »<sup>48</sup>, Frères des Hommes ;
- **Jeu** : Goûter Insolent et Repas insolent<sup>49</sup>, Starting-Block ;
- **Kit et DVD pédagogiques** : « Nourrir le monde »<sup>50</sup>, CFSI, RED de l'Enseignement agricole et EDUCAGRI ;
- **Activité** : Réalisation d'une « solisphère » ou mandala<sup>51</sup>, Centraider ;

## Filmographie

- Et maintenant nos terres – Julien Le Net et Benjamin Polle  
Consulter la fiche pédagogique du film <sup>52</sup> ;
- La ruée vers le carbone - Amy Miller ;
- Land Grabbing - Kurt Langbein ;
- Walls and the Tiger - Sushma Kallam ;
- La forêt danse, Brice Lainé, 2008 [www.alimenterre.org/film/foret-danse](http://www.alimenterre.org/film/foret-danse) (magnifique témoignage d'un projet de développement collectif porté par des femmes)

## Bibliographie

- Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, *La biodiversité forestière. Le trésor vivant de la planète*, Montréal, 48 pages, 2010.  
En ligne : [www.cbd.int/idb/doc/2011/idb-2011-booklet-fr.pdf](http://www.cbd.int/idb/doc/2011/idb-2011-booklet-fr.pdf)
- Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. *Biodiversité et agriculture: Protéger la biodiversité et assurer la sécurité alimentaire*, Montréal, 56 pages, 2008.  
En ligne : [www.cbd.int/doc/bioday/2008/ibd-2008-booklet-fr.pdf](http://www.cbd.int/doc/bioday/2008/ibd-2008-booklet-fr.pdf)
- Les petits débrouillards et le CNRS, *La biodiversité : Comprendre pour mieux agir*, 2010.  
En ligne : [www.lespetitsdebrouillards.org/Media/prods/prod\\_1/Media/livret.pdf](http://www.lespetitsdebrouillards.org/Media/prods/prod_1/Media/livret.pdf)
- FAO, Les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition. *Les forêts et les arbres sont essentiels à la sécurité alimentaire et à la nutrition mondiale*, mai 2013.  
En ligne : [www.fao.org/docrep/018/aq110f/aq110f.pdf](http://www.fao.org/docrep/018/aq110f/aq110f.pdf)
- Envol vert et Wild Touch, *Les services rendus par la forêt*.  
En ligne : [http://envol-vert.org/wp-content/uploads/2013/10/services-rendus\\_ok.pdf](http://envol-vert.org/wp-content/uploads/2013/10/services-rendus_ok.pdf)
- Florence Brondeau, « Comment sécuriser l'accès au foncier pour assurer la sécurité alimentaire des populations africaines : éléments de réflexion », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 14 Numéro 1 | mai 2014.  
En ligne : <http://vertigo.revues.org/14914>
- Forest Peoples Programme. Supporting forest peoples' rights.  
En ligne : [www.forestpeoples.org](http://www.forestpeoples.org)

<sup>48</sup> [www.alimenterre.org/ressource/jeu-%C2%AB-element-terre-mon-cher-watson-%C2%BB-0](http://www.alimenterre.org/ressource/jeu-%C2%AB-element-terre-mon-cher-watson-%C2%BB-0)

<sup>49</sup> Repas insolent : [www.alimenterre.org/ressource/repas-insolent](http://www.alimenterre.org/ressource/repas-insolent)

Gouter insolent : [www.alimenterre.org/ressource/gouter-insolent](http://www.alimenterre.org/ressource/gouter-insolent)

<sup>50</sup> [www.alimenterre.org/ressource/dvd-pedagogique-nourrir-monde](http://www.alimenterre.org/ressource/dvd-pedagogique-nourrir-monde)

<sup>51</sup> [www.centraider.org/dyn/fiche-technique-action-symbolique-2011-enattendant2012.pdf](http://www.centraider.org/dyn/fiche-technique-action-symbolique-2011-enattendant2012.pdf)

<sup>52</sup> [www.festival-alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/fiche-peda-emnt-vf.pdf](http://www.festival-alimenterre.org/sites/www.cfsi.asso.fr/files/fiche-peda-emnt-vf.pdf)

*Le contenu des documents produits pour la Campagne et le Festival **ALIMENTERRE** relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence Française de Développement, de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la Fondation Léa Nature Jardin Bio. Il n'engage pas le Comité de relecture et les experts qui l'ont amendé et que nous remercions : Agathe Beunard d'Horizons Solidaires, Céline Porcheron d'Anis Etoilé, Éléonor Sire de Kurioz et Hugo Metz de la campagne « If not us, then who? ».*